

# Séminaire « Soutenabilités »

## Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

**Nom :** Allentin

**Prénom :** Jeannine

**Institution ou entreprise :**

**Axe(s) :**

- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?

**Intitulé de votre contribution :** Aménagement du territoire

**Résumé de votre contribution :**

L'aménagement du territoire se doit de rester un bien commun: Poursuivre le processus de regroupement des petites communes et mutualiser les services publics à un niveau territorial fonctionnel et cohérent, sans le transformer en «Paris et le désert français», ce qui accentue les zones surpeuplées et les zones non habitées, où les épidémies se développent beaucoup moins! Arrêtons de bétonner la Seine-Saint-Denis qui «ne peut pas accueillir toute la misère du monde» pour reprendre une formule d'un ancien Premier Ministre qui n'était pas un «charlot» terme très élégant dont a été affublé un professeur de médecine de Marseille...Aurait-il, lui aussi, eu raison avant tout le monde? Cet exercice doit être engagé de la base vers le sommet et non l'inverse, en créant sur le territoire des communes initiales, des maisons des services publics dont la responsabilité serait confiée à une autorité unique, avec mise à disposition de tous les habitants, des liaisons numériques fonctionnelles, sans devoir attendre 1 mois et demi pour obtenir un rendez-vous. Cette mutualisation des services permettrait à chacun de procéder aux démarches administratives incontournables et de lutter contre l'isolement; Les richesses des territoires pourraient être valorisées par l'engagement d'un programme de grands travaux d'équipements culturels fondé sur leurs spécificités.